

20 ans du droit à l'éducation des enfants sans-papiers : impasses et espoirs

En 1991, l'École publique genevoise ouvrait ses portes à tous les enfants, quel que soit leur statut légal. Après une longue lutte, menée notamment par le Centre de Contact Suisses-Immigrés (CCSI), Genève respectait enfin cet article essentiel de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant.

Le CCSI, association pour la défense des droits des personnes migrantes, est actif dans le canton de Genève depuis sa création en 1974. L'histoire du CCSI est étroitement liée à celle du droit à l'éducation, un lien qui garde toute son importance aujourd'hui. Le CCSI compte quatre permanences d'aide individuelle. En parallèle, il travaille en réseau avec ses partenaires et il œuvre sur le plan politique pour une meilleure reconnaissance des droits des personnes migrantes.

L'exposition

Le CCSI a réalisé cette exposition, et une brochure qui l'accompagne, à l'occasion des 20 ans du droit à l'éducation des enfants sans statut légal. Ses objectifs sont :

- rappeler le long et difficile chemin pour le droit à l'éducation pour tous, et laisser des traces de ce chapitre de l'histoire genevoise ;
- mieux faire connaître les réalités actuelles des familles sans statut légal vivant à Genève ;
- susciter des réflexions sur les droits et non-droits des personnes sans-papiers, et plus spécialement des enfants et des jeunes ;
- s'interroger sur les migrations et la politique migratoire suisse.

Cette exposition cherche aussi à donner une voix aux familles sans-papiers que nous rencontrons quotidiennement au CCSI. Retracer le chemin qui a mené au droit à l'éducation nous rappelle que la dignité de toute personne est au-dessus des lois et de l'opinion générale, et que les impossibles d'aujourd'hui peuvent devenir réalité demain. Bonne visite !

**Centre de Contact
Suisses-Immigrés**
25 rte des Acacias
1227 - Les Acacias
www.ccsi.ch

